



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

machines et équipements

Question au Gouvernement n° 1384

Texte de la question

ALSTOM

M. le président. La parole est à M. Gérard Voisin, pour le groupe UMP.

M. Gérard Voisin. Monsieur le ministre d'État ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, après des moments difficiles, Alstom est aujourd'hui en voie d'être sauvée et, en tant qu'élu d'une circonscription qui s'est battue pour le maintien d'un site Alstom à Mâcon, je sais l'importance économique de cette entreprise pour notre pays.

Vous venez de finaliser l'accord entre le gouvernement français et la Commission européenne sur ce dossier stratégique. Il semblerait que le commissaire européen soit en mesure, sur la base de cet accord, de proposer à la Commission européenne d'approuver le plan de restructuration d'Alstom auquel l'État français a apporté son soutien en 2003.

C'est une très belle négociation qui est en train d'aboutir, et une excellente nouvelle pour l'industrie française et ses salariés. Le Premier ministre, vous-même, et le Gouvernement vous êtes battus avec détermination pour préserver la capacité industrielle de notre pays. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Quatre ans sont accordés à l'entreprise pour trouver des partenariats et réussir la construction d'un géant européen. Pouvez-vous nous indiquer, monsieur le ministre, en quoi cet accord permet le redressement de l'entreprise ? Par ailleurs, pouvez-vous nous en dire plus sur les partenariats industriels que devrait nouer l'entreprise dans les quatre ans ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Nicolas Sarkozy, ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Cet accord est un bon accord pour trois raisons.

D'abord parce qu'Alstom ne sera pas démantelée, et c'était essentiel. Aucun site industriel en France ne fermera. En échange de l'accord de la Commission, nous avons accepté de céder l'équivalent de 10 % du chiffre d'affaires d'Alstom, mais aucun actif stratégique ne s'y trouve.

Ensuite parce que la Commission nous a autorisés à doter Alstom des moyens financiers nécessaires par une augmentation de capital. A ce titre, l'État détiendra 18,5 % du capital, ce qui démontre, monsieur Voisin, que ce gouvernement ne fait pas d'idéologie en matière d'industrie. *(" Très bien ! " les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Quand il faut privatiser parce que c'est l'intérêt de l'entreprise, nous privatisons. Et lorsqu'il faut investir des fonds publics pour sauver des entreprises, nous le faisons ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Ce n'est pas de l'idéologie, c'est du pragmatisme : la France ne peut pas vivre sans une industrie puissante.

Il y a, cet après-midi même, un tour de table avec les banques afin de trouver les 10 milliards d'euros nécessaires pour cautionner, non pas Alstom, comme je l'ai entendu dire, mais les clients d'Alstom. J'espère que, avec le Premier ministre, nous pourrions annoncer ce soir l'accord finalisé avec les banques.

Enfin, quatre années sont données à Alstom pour nouer des partenariats industriels. En quatre ans, les femmes et les hommes d'Alstom qui construisent le TGV et le *Queen Mary* pourront affronter la concurrence, car l'entreprise sera redressée. Bien sûr, pour nouer un partenariat, il faut des partenaires qui soient tous deux debout, à armes égales.

Nous n'avons pas accepté un dépeçage qui aurait permis à certains de prendre les morceaux qui les

arrangeaient, laissant les autres à l'État. Cela s'appelle du volontarisme industriel et c'est un message pour tous les salariés d'Alstom. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Voisin](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1384

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mai 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2004